

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON DU 29 OCTOBRE 2007

Absents excusés : Claudine CHAMBE, Pierre TARGE, Frédéric CHARRET.

Démissionnaire : Christelle CHAVASSIEUX

Secrétaire : Bénédicte GUILLON

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire, adopte après lecture le procès verbal en sa séance du 27 septembre 2007.

Modification du règlement du POS – Assouplissement sur le bas de la zone NB des Chareilles – Redécoupage du lotissement de la Fondelys en 9 lots.

Et d'autre part, le règlement des zones agricoles permettra l'extension de 20 % de la surface des maisons individuelles.

Un commissaire enquêteur a été désigné : Monsieur TARDY. L'enquête publique est fixée du 20 novembre au 20 décembre et le commissaire enquêteur assurera deux permanences en mairie les jeudis 6 et 20 décembre 2007 de 14h00 à 17h00.

Chaque citoyen peut consulter les documents à la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.

Délibération pour approuver les honoraires du Cabinet Réalités qui s'élèvent à 1 490 €HT pour la préparation des dossiers administratifs de la modification du POS.

Délibération pour approuver les honoraires du Cabinet Atlas qui s'élèvent à 4 680 € concernant un complément de leur mission.

Monsieur Joseph GONON donne le compte-rendu de l'ouverture des plis pour le marché de travaux WC – abri entrée de l'école. Pour approbation, les entreprises retenues sont :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT
1 – Maçonnerie	Entreprise JOANNON Saint Martin en Haut	14 836,74 €TTC
2 – Couverture Charpente	SARL Habitat Services Montrottier	5 281,60 €TTC
3 – Plomberie	Entreprise GAUDIN Rontalon	4 697,90 €TTC
4 – Menuiserie bois alu	Entreprise DUPIN THEVENON de Thurins	5 663,96 €TTC
5 – Electricité	Entreprise FAYOLLE Rontalon	1 650,48 €TTC
6 – Carrelage	Entreprise JOANNON Larajasse	3 939,62 €TTC
7 – Peinture	Entreprise LARDY Chaponost	2 915,85 €TTC

Délibération pour la contribution communale 2008 aux dépenses du SYDER de 20 371,22 € qui sera fiscalisée.

Délibération pour autoriser le Syndicat Intercommunal de distribution de l'eau des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier à mettre en recouvrement directe sur les contribuables de la contribution 2008 qui s'élève à 590,07 €

Monsieur le Maire présente le rapport annuel d'activité de la Copamo de l'année 2006, un dossier de 60 pages à consulter par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire nous parle du Programme Local de l'Habitat, mis en place par la COPAMO.

Délibération au sein du Conseil Municipal au sujet de la compétence jeunesse.
La compétence voirie a été transférée à la Copamo depuis quelques années.
Les responsables ont demandé au Cabinet KPMG de faire une étude prospective pour estimer les impacts financiers d'une restitution aux communes.

Virement de crédit dans le budget communal et lotissement communal (opération d'ordre)

Pour le centre de loisirs, Monsieur GONON nous informe que le médecin de la PMI a donné un avis favorable avec quelques réserves.

Monsieur Jean- Claude BUYER nous informe que 3 lots de la Maison des Religieuses sont toujours en vente. Monsieur Joseph GONON a reçu une entreprise thurinoise qui semble intéressée.

Monsieur Didier CARRA nous entretient des travaux de voirie, la location de la minipelle pendant 15 jours, la réfection du chemin de la Piotte.

Les pneus du tracteur Ford ont été changés.

L'armoire phytosanitaire est à commander.

La minipelle sera relouée en décembre pour faire les fossés.

Madame Jacqueline MONS, nous informe que sur la choucroute qui a eu lieu le 13 octobre a eu peu de succès.

L'annuaire des entreprises en pays mornantais est paru.

Monsieur Pierre THIOLLIER, président de « culture et traditions » nous informe qu'un accord de subvention du député a été obtenu pour l'aménagement de la salle d'exposition.

Madame Dominique SBRAVA nous annonce que le premier conseil d'école aura lieu le 27 novembre 2007.

Une réunion pour les conseils municipaux d'enfant a eu lieu à Rontalon avec les 4 représentantes de ces conseils municipaux qui existent sur la Copamo dans quatre village : Chaussan, Orliénas, St Jean de Touslas.

Monsieur Nary KEO KOSAL nous entretient sur le circuit de Carcassonne où les jeunes participaient avec deux mobylettes. Ils sont sortis 2^{ème} et 4^{ème} des 17 équipes.

Monsieur Georges GRATALOUP nous indique que les brigades vertes sont intervenues pendant 4 jours en octobre.

Délibération pour transformer l'emploi d'ATSEM 2^{ème} classe en ATSEM 1^{ère} classe.